

**Objet : Appel à projet "Gestion durable : économisons et préservons nos ressources en eau"**

Dans le cadre de sa stratégie régionale pour une "gestion durable de l'eau", la Région Languedoc-Roussillon s'est fixée comme priorité de garantir durablement l'accès à une ressource de qualité.

Engagée, avec l'Etat et l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée & Corse, dans le cadre d'une convention-cadre "gestion durable et solidaire de l'eau en Languedoc Roussillon", à répondre aux problématiques quantitatives et qualitatives de la ressource eau, la Région procède, dans ce contexte, au lancement d'un appel à projet intitulé "Gestion durable : économisons et préservons nos ressources en eau".

Il s'agit de soutenir les démarches les plus innovantes ou les plus exemplaires dans un double objectif de préservation et d'utilisation raisonnée de nos ressources en eau, par la mobilisation des collectivités, des établissements publics, des bailleurs sociaux, et plus largement, des différents acteurs (hors domaine agricole) souhaitant mener des actions visant à réduire l'impact de leurs activités sur la ressource en eau.

Les travaux menés dans le cadre du précédent Contrat de Rivière Orb nécessitent d'être poursuivis et développés, les risques liés à la gestion de la ressource étant toujours présents et nécessitant un effort accru à tous les niveaux dans une perspective transversale et durable. Les enjeux liés à la préservation de la ressource et son utilisation économe restent donc majeurs.

Ils sont, par ailleurs, clairement inscrits dans le Contrat de Rivière Orb 2006-2010 et dans la Charte du Pays Haut Languedoc et Vignobles ; ils ont régulièrement été évoqués comme prioritaires dans le cadre des ateliers de concertations menés par le Pays avec les acteurs du territoire.

Le Syndicat Mixte de la Vallée de l'Orb (SMVO) sollicite donc le partenariat du Pays Haut Languedoc et Vignobles (deux tiers des communes adhérentes au SMVO sont dans le Pays) dans cet appel à projets.

Coordonnateur du projet, le SMVO propose une synergie entre des opérations relatives à la politique publique de l'eau, qu'il portera avec ses partenaires classiques, et des opérations relatives à la politique publique d'aménagement du territoire, dont le portage pourrait être assuré par le Pays Haut Languedoc et Vignobles, selon le programme suivant :

- la sensibilisation du grand public : conférences "bistr'eau" sur l'ensemble du territoire ;
- la mise en place d'un label des communes économes en eau sur le territoire du Pays Haut Languedoc et Vignobles (action en co-construction avec le SMVO) ;
- l'édition de guides de bonnes pratiques (collectivités, professionnels du tourisme et caveaux viticoles...)

Le coût prévisionnel de ces actions est estimé à 35.000 €, pour lequel le Pays Haut Languedoc et Vignobles pourrait bénéficier de subventions à hauteur de 80 %.

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de se prononcer :

- sur le principe de la participation du Pays Haut Languedoc & Vignobles au partenariat dans la candidature à cet appel à projet,
- sur les modalités de partenariat proposé,
- sur la maîtrise d'ouvrage par le Pays des actions citées ci-dessus,

et d'autoriser, en cas d'avis favorable, à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical se prononce favorablement sur le principe de la participation du Pays Haut Languedoc & Vignobles au partenariat dans la candidature à cet appel à projet, sur les modalités de partenariat proposé, sur la maîtrise d'ouvrage par le Pays des actions citées ci-dessus. Il autorise le Président à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Saint-Chinian, le 15 octobre 2007.

Le Président,  
Francis BOUTES